

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

AIDE POUR REMPLIR LE DOSSIER SUR INTERNET

Utilisez les navigateurs

Internet explorer



ou Chrome



RESTAURATION SCOLAIRE
ACCUEIL PERISCOLAIRE
ACCUEIL DE LOISIRS

ETAPE 1 : CONNEXION AU SERVICE EN LIGNE



Connectez-vous sur
le site de la ville de
Saint-André-les-Vergers
et non sur le Portail Famille
<http://www.ville-saint-andre-les-vergers.fr>

LA MAIRIE - VOS DÉMARCHES - ENFANCE / JEUNESSE - SOLIDARITÉ / EMPLOI - CULTURE ET LOISIRS - VIE ASSOCIATIVE, SPORT - URBANISME

Inscriptions en ligne
www.ville-saint-andre-les-vergers.fr
VOS DÉMARCHES EN LIGNE

SUR rendez-vous
Appeler le Pôle Scolaire
au 03 25 83 13 26

SERVICES PERISCOLAIRES
INSCRIPTIONS
2024-2025
DU 10 JUIN AU 4 AOÛT 2024

CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT
Demandes prises sur rendez-vous uniquement.
READ MORE >

SERVICES PERISCOLAIRES
INSCRIPTIONS
2024-2025
Inscrivez vos enfants pour les services périscolaires du
10 juin au 4 août 2024.
READ MORE >

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 JUIN 2024
ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024
Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h le
dimanche 9 juin 2024. Pensez à vérifier votre situation
électorale.
READ MORE >

VOS DÉMARCHES EN LIGNE

ACCÉDER AU PORTAIL FAMILLE

Actes Administratifs

Cliquez sur la rubrique :
« Vos démarches en ligne »

Sélectionnez :
« Accéder à Maelis »

LA MAIRIE - VOS DÉMARCHES - ENFANCE / JEUNESSE - SOLIDARITÉ / EMPLOI - CULTURE ET LOISIRS - VIE ASSOCIATIVE, SPORT - URBANISME

VOS DÉMARCHES EN LIGNE : MAELIS
Home / Vos démarches en ligne : Maelis

VOS DÉMARCHES EN LIGNE : MAELIS

Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne en vous connectant à l'application Maelis.
>> Vous pouvez [télécharger l'application](#) directement sur votre smartphone (android et ios)

Accéder à Maelis

Cliquez sur :
« Education - Vie scolaire »

Démarches en ligne

particulier association entreprise collectivité

Commune de Saint-André-les-Vergers

Éducation - Vie scolaire

- DOSSIER UNIQUE - SERVICES PERISCOLAIRES ET ACCUEIL DE LOISIRS - 2023 - 2024
- DOSSIER UNIQUE - SERVICES PERISCOLAIRES ET ACCUEIL DE LOISIRS - 2024 - 2025**
- INSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE 2023 - 2024
- INSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE 2024 - 2025

Élections

État civil

Proximité

Vous avez une autre question ?

Vous ne trouvez pas votre téléservice ?
Si vous ne trouvez pas votre téléservice, n'hésitez pas à consulter les téléservices

Département de l'Aube

Cliquez sur :
« DOSSIER UNIQUE -
SERVICES PERISCOLAIRES
ET ACCUEIL DE LOISIRS - 2025

Démarche

DOSSIER UNIQUE - SERVICES PERISCOLAIRES ET ACCUEIL DE LOISIRS - 2024 - 2025

Présentation de la démarche

La clôture des inscriptions pour une fréquentation des services périscolaires à partir du lundi 2 septembre 2024 (entrée scolaire) : dimanche 4 août 2024.
L'inscription ne sera effective qu'après réception du dossier complet et règlement des factures dues.
Les périodes de boîtes : les mercredis de septembre à décembre 2024 sont à réserver à la fin du présent formulaire ou en imprimant la fiche dans les informations importantes à télécharger.
Les autres périodes (vacances et mercredis) seront à réserver directement sur le Portail Famille (vos codes vous seront envoyés après la saisie de votre dossier) ou en imprimant les fiches dans les informations importantes à télécharger.
Le Portail Famille demeure resté à votre disposition :
Le Portail Famille : adresse :
Tél : 03 25 84 14 24
E-mail : psj@ville-saint-andre.fr

Documents descriptifs du téléservice :

[INFORMATIONS IMPORTANTES A TELECHARGER](#)

- > 3.3 - ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE
- > 4.4 - INSCRIPTION SERVICES PERISCOLAIRES
- > 5.5 - INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE
- > 6.6 - FICHE SANITAIRE DE LIAISON

LES MERCREDIS DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2024

[Retour aux démarches](#) [Commencer ma démarche >](#)

Lisez et téléchargez les informations importantes

Informations importantes

Certains documents seront nécessaires (attestation employeur...) pour continuer votre démarche d'inscription

Cliquez sur : « Commencer ma démarche »

Authentifiez-vous avec un compte existant ou créez un compte

Démarche

Pour effectuer une démarche en ligne auprès de la collectivité vous devez vous authentifier.

[Se connecter](#)

ETAPE 2 : CREATION DE VOTRE COMPTE MAELIS

Si vous possédez déjà un compte → allez à l'étape 2 bis

Connexion

Je suis :

particulier association entreprise collectivité

Je m'identifie avec FranceConnect :

Utilisez FranceConnect pour vous connecter ou créer un compte

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

[S'identifier avec FranceConnect](#)

Qu'est-ce que FranceConnect ?

ou

Je renseigne mes identifiants :

Adresse mail :

Mot de passe :

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Je n'ai pas encore de compte :

Vous pouvez obtenir un compte personnel pour l'application en cliquant sur le bouton ci-dessous.
Ce compte vous permettra d'échanger d'accéder aux informations de vos collectivités favorites depuis n'importe où, mais aussi d'échanger avec ces dernières grâce aux téléservices mis à disposition.

[Se connecter](#) [Créer un compte](#)

Cliquez sur le lien : « Créer un compte »

Inscription

Je suis :

 particulier
  association
  entreprise
  collectivité

1 - Renseignez le formulaire d'inscription

Je renseigne mes coordonnées :

Les champs suivis d'un astérisque () sont obligatoires*

Civilité *
 Nom *
 Prénom *
 Date de naissance

Adresse électronique *
 Téléphone
 Téléphone secondaire

2 - Activez les notifications par sms si vous le souhaitez

Informations sur l'adresse
 N° de voie Type et libellé de la voie
 Complément
 Code postal Ville Pays

J'accepte d'être notifié par SMS lors d'un échange avec une collectivité
 J'ai lu et j'accepte [les conditions générales d'utilisation](#)

4 - Validez l'inscription

S'inscrire

3 - Lisez et acceptez les conditions générales d'utilisation

Confirmation d'inscription

 Madame, Monsieur

Nous vous remercions pour votre inscription sur la plateforme Maelis. Votre compte a bien été créé sur la plateforme **Maelis**.

Vous avez reçu à l'adresse électronique de contact **Votre adresse mail valide** un mail d'activation de votre compte. Pour pouvoir vous connecter et accéder à votre espace, vous devez activer votre compte en cliquant sur le lien présent dans l'e-mail de confirmation.

Si vous n'avez pas reçu d'email de confirmation, veuillez vérifier que l'adresse e-mail fournie est correcte et/ou que l'e-mail n'est pas bloqué dans vos courriers indésirables.

Se connecter

Vérifiez dans votre boîte mail la réception du mail d'activation



Confirmation d'inscription à la plateforme

Bonjour Madame, Monsieur

Suite à votre inscription, votre compte a été créé sur l'application Maelis

Pour pouvoir vous connecter, veuillez activer et confirmer votre compte en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Activer votre compte

Ceci est un message automatique, merci de ne pas y répondre.

Puis activez votre compte

Définissez votre mot de passe. La création de votre compte est terminée

Confirmation d'inscription

Votre compte est sur le point d'être activé. Veuillez définir le mot de passe de votre compte pour valider pour activer votre compte.

Mot de passe :

Nouveau mot de passe :

Ressaisir le nouveau mot de passe :

✓ Valider et activer mon compte

ETAPE 2 bis : CONNEXION A VOTRE COMPTE MAELIS

Connectez-vous avec votre adresse mail et votre mot de passe

Connexion

Je suis :

particulier association entreprise collectivité

Je m'identifie avec FranceConnect :

Utilisez FranceConnect pour vous connecter ou créer un compte

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

ou

Je renseigne mes identifiants :

Adresse mail : Adresse e-mail

Mot de passe : Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe

Je n'ai pas encore de compte :

Vous pouvez obtenir un compte personnel pour l'application en cliquant sur le bouton ci-dessous. Ce compte vous permettra d'échanger d'accéder aux informations de vos collectivités favorites depuis n'importe où, mais aussi d'échanger avec ces dernières grâce aux téléservices mis à disposition.

Se connecter

Créer un compte

ETAPE 3 : REMPLIR LE FORMULAIRE

Remplissez les cases avec les informations demandées

Démarche

DOSSIER UNIQUE - SERVICES PERISCOLAIRES ET ACCUEIL DE LOISIRS - 2024 - 2025

Closure des inscriptions pour une fréquentation des services périscolaires à partir du lundi 2 septembre 2024 (entrée scolaire) - dimanche 4 août 2024. L'inscription ne sera effective qu'après réception du dossier complet et règlement des factures dues.

Accueil de loisirs : les mercredis de septembre à décembre 2024 sont à réserver à la fin du présent formulaire ou en imprimant la fiche dans les informations importantes à télécharger. Les autres périodes (vacances et mercredis) seront à réserver directement sur le Portail Famille (vos codes vous seront envoyés après la saisie de votre dossier) ou en imprimant les fiches dans les informations importantes à télécharger.

Le Pôle Scolaire Jeunesse reste à votre disposition :
Tél : 03 25 83 15 25
E-mail : psj@ville-saint-andre-les-vergers.fr

Documents descriptifs du téléservice :

INFORMATIONS IMPORTANTES A TELECHARGER

1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS

J'ai bien téléchargé les "informations importantes" (facturation, attestation employeur, calendrier d'inscription centre de loisirs...)

Oui Non

Nom de l'enfant *

Prénom de l'enfant *

Sexe *

Fille Garçon

La « désignation du document » correspond à son titre exemple : attestation employeur

Démarche

Type de contrat (CDI, CDD, Intérim, fonctionnaire)

Attestation employeur complétée - Responsable 1

Le modèle d'attestation employeur est à télécharger en page d'accueil du formulaire dans "Informations importantes".

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg

Attestation employeur complétée - Responsable 2

Le modèle d'attestation employeur est à télécharger en page d'accueil du formulaire dans "Informations importantes".

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg

Régime allocataire

	Responsable 1	Responsable 2
n° allocataire CAF		
MSA		
Autre (préciser)		

Insérez les documents demandés

Formats PDF et image uniquement

Inscrivez l'adresse mail que vous utiliserez pour le Portail Famille

Le Portail Famille : est un service en ligne permettant de réserver les prestations périscolaires et de communiquer avec le Pôle Scolaire Jeunesse.

Démarche

2 - DECLARATION SUR L'HONNEUR

ACCUSE DE RECEPTION DU REGLEMENT INTERIEUR / ACCES AU PORTAIL FAMILLE / AUTORISATION POUR L'USAGE DE PHOTOGRAPHIES

- > Je déclare exactes les informations communiquées dans la fiche de renseignements *
 Oui
- > Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des services périscolaires et m'engage à le respecter *
 Oui
- > J'autorise le Pôle Scolaire Jeunesse à utiliser mes coordonnées téléphoniques et mon adresse e-mail dans le cadre du Portail Famille *
 Oui Non

> Adresse e-mail de correspondance pour le Portail Famille

> J'autorise la ville de Saint-André-les-Vergers à utiliser des photographies sur lesquelles mon enfant est reconnaissable *
Utilisations possibles : expositions, presse et tv locales, Saint-André Magazine, site Internet et pages Facebook et Instagram de la ville.
 Oui Non



ETAPE 4 : LES RESERVATIONS

Démarche

4 - INSCRIPTION ACCUEILS PERISCOLAIRES

Date à partir de laquelle vous souhaitez réserver

Fréquentation à partir du
jj/mm/aaaa

MATERNELLE : VOS BESOINS EN ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN (7 h 30 - 8 h 50)

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi
- Je réserverai moi-même sur le Portail Famille, selon mes besoins (aucune réservation n'est faite au moment de l'inscription)

MATERNELLE : VOS BESOINS EN ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR (17 h - 18 h 15)

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi
- Je réserverai moi-même sur le Portail Famille, selon mes besoins (aucune réservation n'est faite au moment de l'inscription)

ELEMENTAIRE : VOS BESOINS EN ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN (7 h 30 - 8 h 50)

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi
- Je réserverai moi-même sur le Portail Famille, selon mes besoins (aucune réservation n'est faite au moment de l'inscription)

Positionnez-vous en fonction du niveau de votre enfant : **MATERNELLE** ou **ELEMENTAIRE**

ETAPE 5 : VALIDATION DE VOTRE DOSSIER

Si besoin, vous pouvez joindre des documents complémentaires au traitement de votre dossier

Enregistrez en brouillon pour y revenir plus tard

Validez et envoyez

Listes de pièces justificatives :

Si besoin, vous pouvez joindre des documents complémentaires utiles au traitement de votre dossier.

Glisser/Déposer ou coller vos documents ici ou cliquer sur le bouton

Documents autorisés : pdf, jpg, png, doc, docx, zip

à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, et d'un droit de suppression de vos données en exerçant votre droit d'opposition. Les informations enregistrées font l'objet d'un traitement destiné à la mise à disposition des usagers de télé-services de l'administration électronique leur permettant d'accomplir des démarches administratives en ligne ; elles sont réservées à l'usage des agents de la collectivité habilités à instruire les demandes et dans la limite de leurs besoins d'en connaître.

Précédent Enregistrer en brouillon Valider et envoyer